

COMMUNE DE VIGEVILLE

CARTE COMMUNALE PARTIELLE

Vu pour être annexé
à la délibération du
24 septembre 2006 -
Vigeville, le 29 septembre 2006
Le Maire,
Marie-Thérèse LENOIRE



Vu pour être annexé à
notre arrêté en date de ce jour,

Cabret, le - 2 NOV. 2006

Pour le Préfet et par délégation

Jean-Pierre POUPON

4 - CONTRAINTES

Contraintes affectant la commune de

VIGEVILLE

262

Archéo Protection des sites archéologiques.

Textes de référence

Titre III de la loi du 27 septembre 1941 sur les découvertes archéologiques fortuites. Loi N° 80 532 du 15 juillet 1980 relative à la protection des collections publiques contre les actes de malveillance. Article R 123-18-1 du code de l'urbanisme.

Service Gestionnaire

M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles du Limousin
6, rue Haute-de-la -Comédie
87036 LIMOGES CEDEX

Objet

Acte de création

= Eglise de l'assomption de la vierge (XV^e siècle) dans le bourg de
VIGEVILLE

=

= Outillage lithique néolithique au lieu-dit DROUILLAS .

=

= Construction Gallo-romaine au lieu-dit DROUILLAS

=